Conditions générales E-telier

1. OPPOSABILITÉ

Le client est censé avoir pris connaissance des conditions générales et en avoir accepté toutes les clauses.

L'acceptation de conditions dérogeant à celles ci-dessous ne pourra résultat que d'un écrit signé par nous.

Le client accepte également que tout ce qui n'est pas prévu dans les conditions générales forment l'usage de la profession et qu'en conséquence cet usage régit également les rapports contractuel, sauf stipulation contraire.

2. OFFRES

Si aucune précision n'est apporté au sujet de la durée de validité de nos offres, ce délais est de 2 mois par défaut.

Ces offres sont sujettes à révision en cas de modification du projet initiale, tout changement apporté au contenu ou contenant non justifié par un manquement de notre agence est considéré comme "correction d'auteur" et engage exclusivement la responsabilité du client qui supporte tous les frais y afférents.

La remise d'un projet par le client faite sans réserve implique l'engagement de confier l'exécution du travail et l'acceptation de l'indemniser de tous les frais occasionnés.

3. DÉLAIS

Les délais de livraison sont donnés à titre indicatif et un éventuel retard ne donne pas droit au client à solliciter une résolution du contrat, ni des dommages et intérêts.

Les délais de fournitures convenus sont prorogés du retard apporté par le client à déposer ses documents manuscrits, informations, instructions ou à envoyer les documents ou les épreuves corrigées.

4. RESPONSABILITÉ

Nous déclinons toute responsabilité en ce qui concerne les textes et leurs traductions qui doivent être fournis et vérifiés par le client et pour lesquels aucune relecture n'est garantie par nos soins.

Dans le cadre de projets comptables, scientifiques ou spécialisés, toutes les formules mathématiques seront fournies ou vérifiées par le client qui en assume seul la responsabilité. Les modifications de tarifs et coûts supplémentaires provenant de systèmes tiers comme les transactions bancaires sont pris en charge par le client.

5. PAIEMENT RÉCLAMATION

Pour être valable, toute réclamation doit être faite par écrit dans les 8 jours qui suivent la livraison. Si le client néglige de prendre livraison, le délais prend cours à la réception de la facture, de la note d'envoi ou de tout document similaire.

L'utilisation fut-elle partielle entraîne de plein droit son agréation et exclut toute réclamation ultérieure de quelque nature que ce soit.

Sauf accord contraire, les paiements sont répartis en 3 phases :

- acompte de 30% au démarrage du projet
- 50% à la livraison de la version Beta (version finale et fonctionnelle, noncomplètement testée)
- 20% à la livraison finale

Les conditions habituelles de paiement sont à 30 jours date de facture, sauf pour l'acompte qui doit être payé avant le démarrage des travaux.

En cas de défaut de paiement à la date prévue, nous nous réservons le droit de bloquer le fonctionnement de l'application.

Le non paiement entraîne également de plein droit et sans mise en demeure préalable l'obligation pour le client de payer un intérêt au taux judiciaire, plus 2% du montant dû. En cas d'appel à une agence de recouvrement, nous nous réservons le droit de réclamer une indemnité au moins égale aux honoraires de celles-ci.

Si à la demande d'un client nos factures sont adressées à un tiers, le client reste garant du paiement.

6. COMPÉTENCE

Toute contestation de quelque nature que ce soit relève de la compétence exclusive des juridictions de l'arrondissement de Nivelles.